

Tunisie-BM: Volonté de renforcer la coopération en faveur de la qualité de l'enseignement



M. Taieb Baccouche, ministre de l'Education s'est entretenu, jeudi 26 Mai 2011, au siège du ministère, avec une délégation de la Banque Mondiale conduite par M. Mourad Ezzine, responsable du secteur de l'enseignement et du développement humain pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord auprès de cette institution financière.

La rencontre a porté sur la dynamisation de la coopération dans les secteurs éducatifs en vue de promouvoir la qualité de l'enseignement et de développer le système éducatif national.

La Banque Mondiale, a affirmé M.Ezzine, considère que le partenariat avec la Tunisie connaît un nouvel élan basé sur la clarté des orientations et la transparence dans l'action et les résultats.

Le responsable financier a, par ailleurs, procédé à la présentation de la représentante de la Banque mondiale en Tunisie, Mme Eileen Murray, indiquant que la banque installe un bureau dans le pays, pour la première fois, convaincue du fait que la révolution ouvre des perspectives prometteuses à la coopération conformément aux aspirations des deux parties.

Il a souligné que la vision de la banque en matière de réforme de l'éducation porte sur trois axes: la gestion des établissements scolaires, l'amélioration de la qualité de l'éducation et de l'enseignement et l'intégration des nouvelles technologies.

De son côté, M. Baccouche a fait savoir qu'en dépit du fait qu'elle soit parvenue à généraliser l'enseignement, la Tunisie n'a pas réalisé la qualité escomptée pour diverses considérations politiques, sociales et économiques.

Il a indiqué que le ministère, et malgré son aspect transitoire, œuvrera à élaborer des recommandations sous forme de feuille de route pour le prochain Gouvernement en vue de procéder aux réformes à même d'engager le système éducatif sur la voie de la qualité escomptée.

Il a ajouté que le ministère a entamé une dynamisation des conseils des établissements scolaires pour impliquer les élèves, les parents, les éducateurs et l'administration dans la définition d'une politique éducative interne et la gestion des affaires de l'établissement, insistant sur l'importance de diffuser la culture de la citoyenneté, des droits de l'Homme et de la liberté d'expression dans le secteur de l'éducation, de manière à consolider le dialogue et multiplier les opportunités de création et d'innovation.